

COMMUNIQUE DE PRESSE

20.05.2026

Réseau santé de la Sarine : cap sur la législature 2026-2031

Réunis pour leur première assemblée de la législature ce mercredi 20 mai 2026, les délégué-e-s du Réseau santé de la Sarine (RSS) ont pris acte du rapport de gestion et approuvé les comptes 2025. Les délégué-e-s ont également octroyé un crédit d'investissement de CHF 800'000.- pour les travaux de réhabilitation du BatCentre. Finalement, les délégué-e-s ont procédé au renouvellement des différents organes du RSS.

Les comptes 2025 du RSS – approuvés à l'unanimité – laissent apparaître un meilleur résultat par rapport au budget, sauf en ce qui concerne les indemnités forfaitaires, qui ne cessent d'augmenter au fil des ans. La diminution globale de la participation communale totale s'élève ainsi à CHF 2'207'368.70, un montant qui sera reversé aux communes lors de l'établissement du troisième acompte lié au budget 2026. Une telle diminution des charges par rapport au budget ne doit toutefois pas masquer le fait que les participations communales connaissent une augmentation constante d'année en année.

Lors de l'assemblée, les délégué-e-s ont approuvé à l'unanimité un crédit d'investissement de CHF 800'000.- pour assurer les travaux d'aménagement du BatCentre (ancien site de Sofraver), qui sera occupé par les équipes à partir de l'automne 2026. Pour mémoire, l'Assemblée des délégués du 10 décembre 2025 avait accepté d'octroyer un crédit d'investissement de CHF 9'990'000.- pour l'achat du site Sofraver afin de réaliser une caserne pour le Bataillon Sarine, deux antennes pour le Service d'aide et de soins à domicile, un atelier mécanique pour l'exploitation du Bataillon Sarine, une zone de stockage pour l'ECAB ainsi que des surfaces administratives pour l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.

Nouvelle législature oblige, les délégué-e-s ont procédé au renouvellement des organes principaux du RSS, à savoir le Comité de direction, la Commission financière et la Commission des indemnités forfaitaires. Les sièges au sein des organes sont répartis selon une logique de régions, ce qui permet d'assurer une représentativité équitable des différentes communes du district de la Sarine.

Outre la Préfète de la Sarine qui dispose d'office d'un siège en vertu des Statuts du RSS, le Comité de direction 2026-2031 du RSS sera constitué des membres suivants :

- **Mme Isabelle Sob**, Vice-syndique, Ville de Fribourg ;
- **Mme Mirjam Ballmer**, Conseillère communale, Ville de Fribourg ;
- **Mme Marine Jordan**, Conseillère communale, Ville de Fribourg ;
- **Mme Alizée Rey**, Vice-syndique, commune de Villars-sur-Glâne ;
- **M. Bruno Marmier**, Conseiller communal, commune de Villars-sur-Glâne ;
- **M. Nicolas Bardy**, Conseiller communal, commune de Marly ;
- **M. Sébastien Geinoz**, Conseiller communal, commune de Gibloux (région Gibloux) ;
- **M. Jean-Luc Kuenlin**, Syndic, commune de Pierrafortscha (région Haute-Sarine) ;

- **Mme Gwenaëlle Ecoffey**, Conseillère communale, commune de La Sonnaz (région Sarine-Nord) ;
- **Mme Birgit Bronner**, Conseillère communale, commune de Grolley-Ponthaux (région Sarine-Nord) ;
- **Mme Muriel Roos Bovey**, Conseillère communale, commune de Neyruz (région Sarine-Ouest) ;
- **M. Fernando Santana**, Conseiller communal, commune de Chénens (région Sarine-Ouest).

Mme Isabelle Sob, Vice-syndique de la Ville de Fribourg, a en outre été élue à la Vice-présidence du Comité de direction. Elle succède ainsi à **M. Jean-Luc Kuenlin**, qui demeure membre du Comité de direction pour le compte de la région Haute-Sarine.

Fort de ses organes entièrement renouvelés, le RSS peut aborder sereinement les nombreux défis qui jalonneront la législature 2026-2031 et se focaliser sur sa mission, qui est de permettre aux communes de répondre, de manière équitable, aux besoins actuels et futurs de la population de la Sarine, en termes de maintien à domicile, d'EMS et de secours.

Contacts

- Lise-Marie Graden, Présidente du Réseau Santé de la Sarine, au 079 691 82 03
- Jacques Pollet, Directeur général du Réseau Santé de la Sarine, au 026 426 90 10